

PHARMACIE DES ECOLES
LISTE DES PRODUITS ET PROTOCOLE

Produits d'usage courant

- ☞ Compresses individuelles purifiées.
- ☞ Pansements compressifs. (hémorragie, plaie profonde...)
- ☞ Pansement adhésif hypoallergique (en bande à découper)
- ☞ Sparadrap hypoallergique.
- ☞ Bandes de gaze de 5 cm.
- ☞ Bandes de contention Velpeau ou autre type (cheville, poignet).
- ☞ Filets à pansement. (maintient des pansements sur zone particulière : coude, genou, tête)
- ☞ Flacon de savon de Marseille.
- ☞ Héxomédine solution à 1 % flacon pressurisé 60 ml spray (voie cutanée exclusive : ne pas utiliser d'autres antiseptiques).
- ☞ Coussin réfrigérant à garder dans réfrigérateur (coup/hématome/entorse). A défaut, utiliser un linge propre préalablement trempé dans de l'eau froide et bien essoré, puis l'appliquer sur la zone (coup/hématome/entorse).
- ☞ Pince à échardes.
- ☞ Paire de ciseaux
- ☞ Gants jetables.
- ☞ Couverture isothermique.

Recommandations

- ☞ Avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants.
- ☞ Mettre à disposition un point d'eau avec distributeur de savon liquide et de serviettes à usage unique.
- ☞ Les produits doivent être rangés dans une armoire prévue à cet effet.
- ☞ Le matériel et les produits **doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés régulièrement.**
- ☞ Les quantités **doivent être limitées en petit conditionnement pour éviter le stockage prolongé et la péremption.**
- ☞ Ne pas utiliser de coton qui risque d'adhérer à la plaie, ni de désinfectant coloré qui masque les lésions.

Attention à l'utilisation de certains produits en vente libre dans les pharmacies mais d'usage strictement médical (législation Santé publique)

- **Produits d'usage externe :**

Hémoclar ; traitement des contusions, ecchymoses : risque d'allergie à l'un des composants

Biafine ; émulsion, pour les brûlures superficielles (allergie à l'un des composants)

Dakin ; solution, antiseptie de la peau (interférence avec d'autres produits, durée de vie brève)

Serum physiologique en doses pour les irritations oculaires (à ne pas utiliser si corps étrangers et plaies de l'œil)

Mise en place du protocole d'organisation des soins et des urgences (BO n°1 Hors Série du 06/01/2000) par le directeur d'école avec l'appui technique de l'infirmier de secteur, défini en début d'année et inscrit au règlement intérieur.

Une fiche d'urgence à l'attention des parents, non confidentielle, doit être renseignée chaque année.

Les modalités d'accueil des élèves malades ou accidentés les médicaments ou matériels nécessaires à assurer les soins des ces enfants et les conditions d'administration font l'objet d'un **PAI, ou d'un PPS (handicap)**

Un registre spécifique sur les soins délivrés aux élèves doit être tenu par le directeur d'école.

Rappel : Urgence Médicale : SAMU centre **15** où un **médecin régulateur enregistré** tous les appels et **coordonne** la prise en charge des personnes.